

## **C'est compliqué !**

### **L'édito de la rédactrice**

**Avez-vous remarqué qu'on n'entend plus « c'est difficile », « ça va être difficile » mais « c'est compliqué », « ça va être compliqué » ? Prêtez l'oreille et vous serez étonné ! Petite mise au point.**

Le mot « difficile », emprunté au latin *difficilis*, « pénible », est par définition ce qui n'est pas facile. Il sous-entend ainsi des efforts, un travail qui se fait avec peine et qui induit une émotion généralement peu agréable dirigée vers soi-même (un accouchement difficile, ça va être une mission difficile) mais aussi envers les autres (c'est une personne difficile à vivre, un public difficile à contenter).



Le mot « compliqué », quant à lui, vient du latin *complicare*, « plier en enroulant ». Il renvoie à l'idée d'entrave. Il est utilisé pour qualifier une idée confuse, donc un objet inanimé. On l'emploie aussi pour parler d'éléments qui entretiennent des rapports nombreux, diversifiés et difficiles à saisir (un appareil compliqué) ou pour désigner quelque chose de raffiné à l'excès, recherché (des arômes compliqués).

« C'est difficile » renvoie donc à une idée d'effort pour soi-même. On a du mal à faire la tâche, on n'en est peut-être pas capable. Alors que « c'est compliqué » vient de la mission à accomplir et non plus de soi. Une élégante façon de se déculpabiliser et de ne pas assumer que l'on n'y arrive pas ou que l'on n'y arrivera pas.

Et voilà comment on passe de la responsabilité au dédouanement. À croire qu'aujourd'hui, nous n'osons plus avouer nos faiblesses et nos fragilités. Alors me vient une question à l'esprit : témoigner de sa foi, est-ce difficile ou compliqué ?

*Élisabeth Renaud*

---

## **Comprendre les paraboles**

**Directement issue d'un verbe grec signifiant *jeter à côté, mettre en dehors du droit chemin*, la parabole est d'abord une histoire qui *dé-route* – un récit qui entraîne au-delà de ses mots et dont la portée dépasse le sens premier.**

Si le mot vient du grec, ses racines puisent à la littérature antique juive et grecque : les maîtres juifs utilisaient déjà ce langage imagé pour enseigner (l'Ancien Testament en garde des traces : 2 S 12.1-7 ; Jg 9.7-20), et la fable (telle qu'Ésope la pratiquait dès le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère) lui prête la plupart de ses qualités narratives. Au XI<sup>e</sup> siècle, le mot *parabole* offre même à la langue française le mot *parole* – attestant au passage qu'aujourd'hui encore notre parole dit en réalité plus que ce qu'elle dit.

## Des histoires simples et courtes...

Le mot *parabole* peut désigner différentes formes littéraires. Ainsi la traduction œcuménique du Nouveau Testament traduit le mot grec par *parabole*, mais aussi *énigme* (Mc 4.11 ; Mt 15.15), *comparaison* (Mc 13.28 ; Lc 21.29), *dicton* (Lc 4.23), *symbole* (He 9.9). Cette diversité atteste que le mot ne recouvre pas une forme littéraire précise et clairement définie. Sur ses 50 emplois dans le Nouveau Testament, 48 se trouvent dans les évangiles de Matthieu, Marc et Luc<sup>1</sup>. Eux seuls ont fait de Jésus un paraboliste hors pair, un conteur d'histoires simples et courtes, dépourvues de détails superflus et confiées à l'imagination de leurs auditeurs qui en prolongeront – ou non – les effets de sens. Compréhensible par le plus grand nombre, méprisée par les cercles intellectuels, la parabole évangélique s'adresse à toutes sortes d'auditeurs : foules (Mt 13.2-9), disciples (Mc 4.10-13), amis du Baptiste (Lc 5.33-39), responsables religieux (Mt 21.33-46). En public ou en privé, Jésus parle en paraboles pour interpeller, controverser et enseigner : il mise sur la capacité de leurs images à faire entendre sa parole – celle qu'il est. À son écoute, ses auditeurs sont souvent troublés (Mt 22.45-46), parfois même déstabilisés (Mt 22.15), mais certains sont transformés (Lc 10.25-37).

### ... qui portent le masque de la simplicité

Ses paraboles déploient un récit qui vaut comparaison. Leur fonctionnement consiste à rapprocher deux champs de signification, de les confronter à travers un récit plus ou moins développé et d'inviter l'auditeur à en réceptionner les effets. L'oralité est leur milieu naturel : sans auditeur, les paraboles meurent. Racontées pour être expérimentées, elles pénètrent la sphère privée de leur destinataire, parlent de lui, de sa vie avec Dieu et avec les autres. Les paraboles n'emploient pas le langage univoque qui définit, explique et ordonne le monde. Elles portent le masque de la simplicité mais se révèlent complexes pour qui s'en approche parce que leur langage appartient au langage figuratif qui évoque, excite l'imagination et éveille les sens. Elles œuvrent poétiquement en cherchant une existence où se poser pour délivrer le sujet qui les anime : Jésus le Christ. Messagères de la bonne nouvelle qu'il est, elles accomplissent sans relâche leur mission, échouent parfois, mais recommencent toujours pour celui ou celle qui les écoute et les lit.

<sup>1</sup> Les deux autres mentions se trouvent dans l'épître aux Hébreux mais sont sans rapport avec les histoires que Jésus racontait (He 9,9 ; 11,19) – ni l'évangile de Jean, ni les épîtres de Paul n'emploient ce mot : la parole qu'est Jésus passe pour eux par d'autres jeux de langage.

*Céline Rohmer*

---

## La Saint-Barthélemy, les sources royales : incontournables mais contradictoires

**Pour évaluer le rôle du pouvoir dans le massacre il faut revenir aux sources royales. Aucun ordre écrit n'a été retrouvé mais il existe plusieurs textes aussi intéressants que contradictoires.**

L'analyse comme l'interprétation de ces sources royales est indispensable pour accuser ou disculper le pouvoir.

## Les lettres aux gouverneurs du 24 août 1572 : au plus près du commencement

*« Mon cousin, vous avez entendu ce que je vous écrivis avant hier de la blessure de mon ami l'amiral, et comme j'étais après à faire tout ce qui m'était possible pour la vérification du fait et châtement, à quoi il ne s'est rien oublié. Depuis il est advenu que ceux de la maison de Guise et les autres sieurs et gentilshommes qui leur adhèrent et n'ont pas petite part en cette ville comme chacun sait, ayant su certainement que les amis de mondit cousin l'amiral voulaient poursuivre sur eux la vengeance de cette blessure pour les en soupçonner en être cause et occasion. Se sont émus cette nuit passée si bien que entre les uns et les autres il s'est passé une grande et lamentable sédition. Ayant été forcé le corps de garde qui avait été ordonné autour de la maison dudit sieur amiral, lui tué avec quelque autres gentilshommes comme il en a été massacré d'autres en plusieurs endroits de la ville. Ce qui a été mené avec une telle furie qu'il n'a été possible d'y apporter le remède, ayant eu assez à faire à employer mes gardes et autres forces à me tenir le plus fort en ce château du Louvre.(...) Et d'autant qu'il est à craindre que telle émotion ne soulève par mon royaume mes sujets les uns contre les autres, et n'adviennent plusieurs massacres par les villes, de quoi j'aurai un merveilleux regret. Je vous prie mon cousin de faire au plus tôt publier et entendre par tous les lieux et endroits de votre gouvernement que chacun est à demeurer en repos et sûreté dans sa maison, ne prendre les armes et offenser l'un l'autre sur peine de la vie (...). Écrit à Paris le 24eme jour d'août 1572. »*

La lettre aux gouverneurs nous est parvenue en plusieurs exemplaires. Émanant du pouvoir royal et datée du 24 août 1572, le document ne peut être négligé. Le roi y apparaît comme un spectateur impuissant face à un règlement de comptes entre les maisons de Guise et de Coligny. La description n'est pourtant pas neutre. Ainsi Coligny est « notre ami l'amiral » tandis que « ceux de la maison de Guise » sont responsables d'une « grande et lamentable sédition ». Le massacre qui s'en suit doit être évité en province, d'où la lettre. À Paris le roi en est réduit à garder ses propres forces pour défendre le château du Louvre.

## La déclaration au Parlement de Paris du 26 août 1572 : la thèse officielle

*« Sadite majesté déclare que ce qui en est ainsi advenu a été par son exprès commandement, et non pour cause aucune de la Religion, ne contrevenir à ses édits de pacification qu'il a toujours entendu comme veut et entend observer, garder et entretenir, [mais] pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par ledit amiral, chef et auteur d'icelle et ses adhérents et complices (...) . »*

Il n'existe pas de compte-rendu officiel de la déclaration de Charles IX devant le Parlement de Paris, mais des « copies ». Le contraste avec la lettre du 24 août est frappant. Désormais le conspirateur s'appelle l'amiral, et le bras armé est le roi lui-même. Charles IX a étouffé dans l'œuf un complot protestant. Mais le duc de Guise est absent, dans le texte comme dans la salle, alors qu'il fut un acteur majeur de l'assassinat de Coligny. Dans la lettre comme dans la déclaration se discerne la même volonté de préserver les édits de pacification et la paix dans le royaume. Ces deux sources royales, la lettre et la déclaration, laissent perplexes car elles s'opposent. Cette contradiction au sommet de l'État devra être interprétée. Pourquoi Charles IX dit-il une chose et son contraire en deux jours de temps ?

## La lettre de Louis de Gonzague du 20 août 1573 : un regard rétrospectif

*« À la reyne, mère du roi  
C'est chose qui doit être trouvée bien étrange, le bruit que l'on fait courir de la Saint-Barthélémy sur les Italiens car cela ne tend à moins qu'une querelle du bien public, laquelle il faut éviter comme chose dangereuse, or qu'elle ne soit telle qu'était l'autre couverte du manteau de la religion, de laquelle néanmoins on en est venu à bout. Il ne faut douter que le peuple ne soit fort irrité contre*

*d'aucuns banquiers italiens. Parce qu'ils pensent provenir d'eux toutes les inventions des subsides et gabelles que la nécessité du temps a contraint d'imposer. (...) »*

Louis de Gonzague, duc de Nevers, est un proche de Catherine de Médicis. Il la met en garde sur le risque d'une nouvelle Saint-Barthélemy cette fois-ci « sur les Italiens ». La cause en serait sa politique de surfiscalisation, les banquiers italiens devenant la cible des émeutiers. Cette lettre un an après les événements, nous informe sur la nature de la Saint-Barthélemy. C'est « une querelle du bien public [...] couverte du manteau de Religion. » L'expression renvoie à une révolte des grands seigneurs contre le pouvoir royal. Pour arriver à leurs fins ils manipulent l'opinion et exploitent le mécontentement populaire. Le roi n'est donc pas le décideur mais la cible. Le duc évoque d'ailleurs plus loin dans sa lettre l'« esmeute générale », la « sédition », la « rébellion ». Le grand seigneur n'est pas nommé dans la lettre mais difficile de voir quelqu'un d'autre que le duc de Guise. Cette thèse défendue par J-L Bourgeon est contestée par Arlette Jouanna qui estime qu'il faut distinguer deux Saint-Barthélemy, l'assassinat de Coligny voulue par le pouvoir et le massacre qui s'en suit échappant au pouvoir... mais l'auteur de la lettre ne fait pas cette distinction. Pour Louis de Gonzague, la Saint-Barthélemy orchestrée par le duc de Guise visait le pouvoir royal et sa politique. La religion n'est plus qu'un « manteau » sous lequel il cache ses ambitions personnelles. En septembre 2021, Jérémy Foa a apporté de nouvelles pièces au dossier. Il ne s'intéresse pas au pouvoir royal, ni au duc de Guise, ni à l'ambassadeur d'Espagne mais aux massacreurs eux-mêmes. Quels étaient leurs profils, leurs modes opératoires, leurs motivations ? Qui leur a donné l'ordre ? Pour répondre à ces questions il s'est plongé dans des sources souvent négligées, les registres d'écrou et les actes notariés... un travail de bénédictin mais des plus fructueux.

*Éric Deheunynck*

---

## Les meilleures haltes de la Boussole

*” Comme un pont suspendu sur un torrent de questions... ”*

*Isabelle Richard, présidente de la FEP*

**Tous ceux qui pensent que les gens qui sont engagés dans les Entraïdes de nos Églises sont des activistes ne savent pas forcément qu'il existe la Boussole, une halte de réflexion et de prières.**

Cela fait maintenant (déjà) un peu plus de deux ans que chaque semaine la Boussole, née au cœur des confinements, nous propose une halte. En ces temps de vacances proches, la Boussole a repris la semaine dernière le verset 31 du chapitre 6 de Marc « *Venez à l'écart dans un endroit désert et reposez-vous un peu* ». Et pour tous ceux qui auraient raté cette double page de paroles de soignants, de responsables d'associations d'entraide ou d'institutions membres de la Fédération d'Entraide protestante (FEP), Olivétan vient d'éditer un « best of ». Un merveilleux outil d'évangélisation pour les soignants, les aidants, les bénévoles des banques alimentaires, les visiteurs, pour nous tous. Ils y trouvent les mots donnant un sens à leurs activités invisibles, à leur dévouement. Un ou deux versets bibliques, une analyse de théologiens colorée d'actualité, un témoignage, et les voilà repartis vers de nouvelles aventures au milieu des oubliés de notre société.

***La Boussole, questions sur la route de la pandémie... et pour d'autres temps, collectif, FEP et Olivétan, 2022, 157 p., 12 €.***

*Stéphane Griffiths*